



Description des études

1^{ère} IH Cours : 912 P

› **Disciplines de stage :**

- › Médecine
- › Chirurgie
- › Maison de repos et de soins
- › Enfants sains

Stages : 624 P

2^{ème} IH Cours : 840 P

› **Disciplines de stage :**

- › Médecine
- › Maison de repos et de soins
- › Psycho-gériatrie / Pédiatrie
- › Psychiatrie
- › Chirurgie

Stages : 696 P

3^{ème} IH Cours : 696 P

› **Disciplines de stage :**

- › Médecine
- › Psychiatrie
- › Gériatrie / psycho-gériatrie
- › Maison de repos et de soins
- › Spécialités : oncologie, hémodialyse, salle d'opérations et consultation orthopédique
- › Chirurgie
- › Soins à domicile

Stages : 840 P

3^{ème} Complémentaire

Cours : 120 P de méthodologie Stages : 800 P

› **18 semaines de formation (de fin août à fin janvier)**

› **Réalisation du travail de synthèse**

› **Immersion professionnelle**

› **Un stage au choix de l'étudiant**

› **Disciplines de stage :**

- › Médecine
- › Psychiatrie
- › Gériatrie / psycho-gériatrie
- › Maison de repos et de soins
- › Spécialités : oncologie, hémodialyse, salle d'opérations et consultation orthopédique
- › Chirurgie
- › Soins à domicile

(P = période = 50 minutes)



Contacts

CAMPUS renaix

Rue de Ninove 169 | 9600 Renaix

secrétariat mob. +32 4 77 74 81 49

www.institut-vesalius.be

ITCF Paramédical-Vesalius Renaix



**PORTES
OUVERTES**
LE 30 MARS
de 13h à 18h

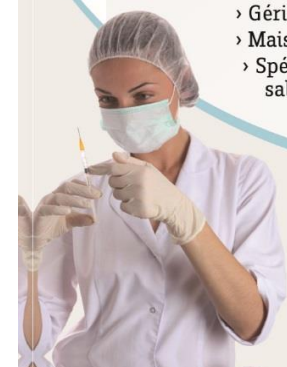
Infirmier(ière) aujourd'hui...

Conférence donnée par Pierre Duez

Professeur et Docteur en Sciences Pharmaceutiques
et Vice-Recteur à l'Université de Mons.

Intitulé: "Démystifier l'utilisation des huiles essentielles"

À 13h00 · Tout public et gratuit



S'inscrire à l'Institut Vésalius, c'est bénéficier

- d'un cadre d'étude agréable et verdoyant au coeur des « Ardennes Flamandes » ;
- d'une équipe enseignante dynamique ;
- d'une formation alliant développement personnel et compétences requises ;
- d'un éventail de postes de stage diversifiés.

C'est bénéficier aussi

- d'un coût de formation abordable ;
- d'une dispense de chômage pour les demandeurs d'emploi et/ou d'une collaboration « projet 600 » ;
- d'un grand parking mis à la disposition des étudiants ;
- d'un internat au sein de notre école ;
- d'ateliers de parrainage de mise en situations pratiques ;
- d'un encadrement familial ;
- d'évaluations formatives durant l'année en aide à la préparation des épreuves certificatives ;
- de transports en commun à proximité.

Cette formation fait partie de l'enseignement professionnel secondaire complémentaire menant à l'obtention du brevet d'infirmier(ère) hospitalier(ère) comportant trois années d'études suivies d'une troisième année complémentaire équivalente à 18 semaines de formation.

Si vous aimez prendre des initiatives, avez le sens des responsabilités, de l'empathie et de l'organisation ; si le travail d'équipe vous intéresse et si la communication fait partie de vos atouts...

Venez nous rejoindre !



Devenir infirmier(e)

C'est assurer son avenir...

Au terme de votre formation, de nombreuses offres d'emploi s'ouvrent à vous. Outre les demandes en services hospitaliers généraux tels que la gériatrie, la médecine, la chirurgie, la psychiatrie, l'oncologie, les soins palliatifs... Il vous sera également possible d'exercer dans les domaines des soins à domicile, des maisons de repos et de soins, des secteurs du handicap, des activités libérales, des soins palliatifs à domicile...

Dans la mesure où le nouveau cursus du brevet couvre l'ensemble des compétences et critères exigés par l'Europe, celui-ci devrait permettre aux futurs brevetés de bénéficier de l'euro-mobilité et donc d'exercer l'art infirmier sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.



L'attestation de réussite de la 1^{ère} année permet l'obtention du « visa aide-soignant ».



Accès à la formation

En 1^{ère} année:

- Avoir 18 ans dans l'année
- Etre en possession soit :
 - d'un CESS,
 - d'une équivalence,
 - d'un titre d'auxiliaire polyvalente en collectivité + complément,
 - de la preuve de réussite des épreuves au jury de la Communauté française.

En 2^{ème} & 3^{ème} année:

- Mêmes conditions
- + attestation de réussite de 1^{ère} et/ou 2^{ème}
- + relevé d'heures de stages de 1^{ère} et/ou 2^{ème}

En 3^{ème} année complémentaire:

- Mêmes conditions
- + attestation de réussite de 3^{ème}
- + relevé d'heures de stages de 3^{ème}

Dossier inscription

- Acte de naissance
- Casier judiciaire modèle III (certificat de bonne vie et mœurs modèle II)
- Carte d'identité
- Photos d'identités (2)
- Certificat médical attestant de votre aptitude physique, psychologique et mentale
- Copie de votre carnet de santé (carte de vaccination)

